

**Retrait de la loi El Khomri,
Le gouvernement doit entendre les salariés**

Jeudi 26 mai

**Rassemblement au rond-point du phare à 7h00
pour des actions dans la zone de Bissy**

**Manifestation à Chambéry à 14h30
place du palais de justice !**



Loi Travail avec la complicité du Medef et de la CFDT

Nous demandons le retrait de la loi travail

Les 11 heures de repos obligatoires par tranche de 24 heures peuvent être fractionnées reporté	Une mesure peut être imposée par référendum contre l'avis de 70% des syndicats	La durée de congé en cas de maladie ou de handicap d'un-e proche n'est plus garantie par la loi	Changement de mission des médecins du travail
Les accords d'entreprise auront maintenant une durée de 5 ans maximum	Les temps d'astreinte peuvent être décomptés des temps de repos	Licenciement économique déclaré nul : baisse des indemnités pour les salarié-e-s	La visite médicale d'embauche transformée en une... visite d'information

Jeudi 26 Mai 2016, Soyons solidaires

La loi facilite les licenciements en cas de transfert d'entreprise	Temps partiel : des heures complémentaires moins payées	Des horaires pouvant être modifiés 3 jours à l'avance pour les temps partiels	Congés payés : des changements de dates au dernier moment rendus possibles
La durée du congé pour catastrophe naturelle n'est plus garantie par la loi	La durée et les modalités du congé sabbatique ne sont plus garanties par la loi	Le contrat de professionnalisation ne sera plus forcément qualifiant	Les Négociations annuelles sur les salaires pourront être organisées tous les 3 ans